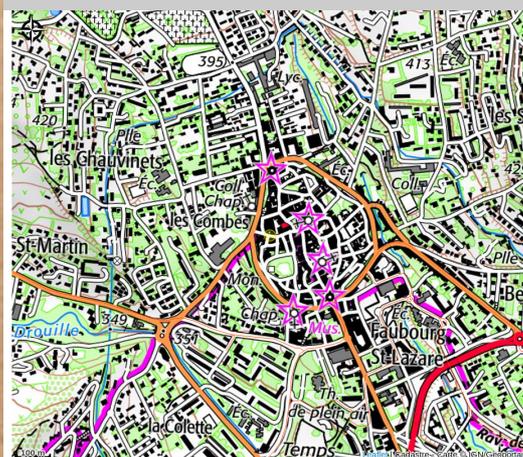


Cour des Carmes

Manosque



Crédit photo : Carmes (DR OTC DLVA)

Elle est la cour de l'ancien Couvent des Carmes, un établissement religieux riche construit au XIVe siècle.

Infos pratiques

Categorie : Site de visite

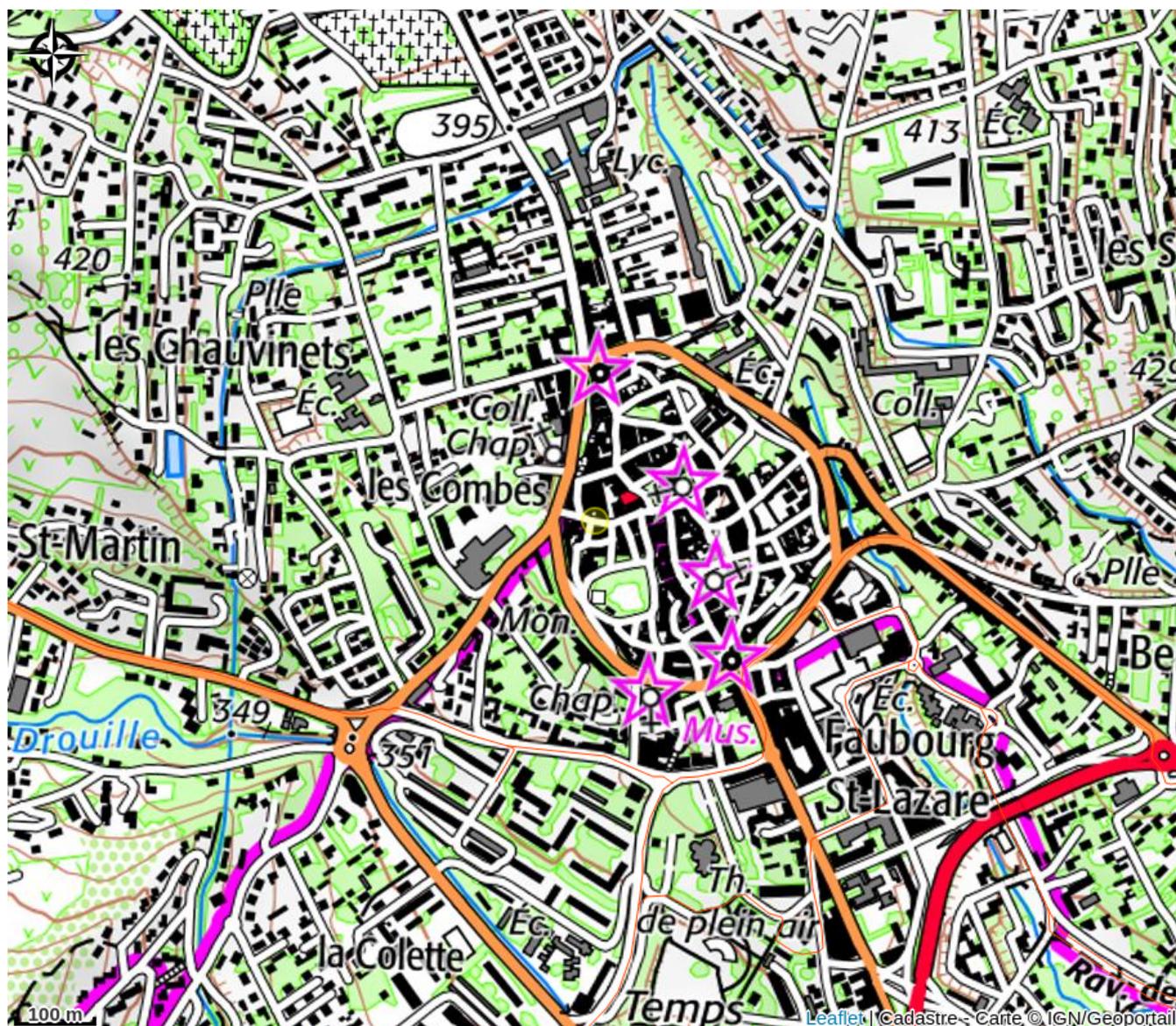
Type : Site culturel



Description

En 1367, afin de reconstruire leur premier couvent et l'église situés "extra muros" et détruits pour faits de guerre, les religieux de l'Ordre mendiant des Carmes achetèrent un terrain proche de la porte Guilhempierre, à l'abri des remparts. Cloître, sacristie, dortoir, communs, réfectoire, cuisine, cellier, ...même s'il n'en reste rien aujourd'hui, il s'agissait d'un couvent riche et structuré. C'est d'ailleurs dans cet établissement que le Parlement de Provence a tenu ses sessions entre 1589 et 1591. En effet, le roi Henri III voulant punir la ville d'Aix pour son dévouement à la Ligue, avait décidé de le transférer à Manosque, plus sûre pour le pouvoir royal. Le couvent des Carmes a été définitivement fermé en 1786. Il fut converti en hôtel puis en logements particuliers.

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Informations pratiques

Ouverture:

Du 01/01 au 31/12, tous les jours.

Tarifs:

Accès libre.

Fiche mise à jour par Office de Tourisme et des Congrès du Pays de Manosque le 27/02/2025

Contact

Cour des Carmes

04100 Manosque

Tél. 04 92 72 16 00

manosque@paysdemanosque.com

<http://www.tourisme-manosque.fr>